

COMMUNE DE CORNAUX

L'enquête publique est ouverte du **10.07.2026** au **25.08.2026**

Publication FAO n°28

Dossier SATAC n°:	123764
Parcelle(s), coordonnées:	3074-2876-2877-2878-2428-2906-3073-3074-3075-3078-3852-3853 Cornaux ; 2569026/1208979
Situation:	A Bugeon
Description de l'ouvrage:	Chauffage à distance E2L – Extension Varo – Centrale de secours 2 – Secteur MARTI (CL200125_38)
Requérant(s):	Groupe E Celisus SA, Granges-Paccot
Auteur des plans :	Groupe E SA
Demande de permis de construire:	Sanction définitive
Affectation de la zone:	ZI Zone Industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999 ; Zone à protéger 2/Canal de la Thielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999
Autorisation(s) spéciale(s):	Art. 40 LConstr. ; Distance à l'espace cours d'eau
Particularités:	---
Pose de perches gabarits :	Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 10 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAL